

PRODUCTION, CONSOMMATION, RESTAURATION, EMPLOI...

La BIO en pleine croissance



La Bio en 2016...

- ▶ **32 264 fermes (+11.4% / 2015)**
- ▶ **1,538 millions d'hectares (+17% / 2015)**
- ▶ **14 617 transformateurs, distributeurs et importateurs (+8% / 2015)**
- ▶ **La Bio représente près de 118 000 emplois directs, près de 10,8% des emplois agricoles**
- ▶ **Un marché de 7 milliards € (+22% / 2015) et 3.5% du marché alimentaire français**
- ▶ **71% des produits Bio consommés en France proviennent de France**
- ▶ **Près de 9 Français sur 10 ont consommé Bio, dont 70 % de consommateurs « bio-réguliers » au moins une fois par mois (Baromètre Agence Bio)**

Panorama général sur la production Bio en France en 2016

Fin 2016, 32 264 exploitations agricoles étaient engagées en Agriculture biologique, soit une augmentation de 11,7% par rapport à 2015.

Les exploitations Bio représentaient alors 7,3% des exploitations agricoles en France.

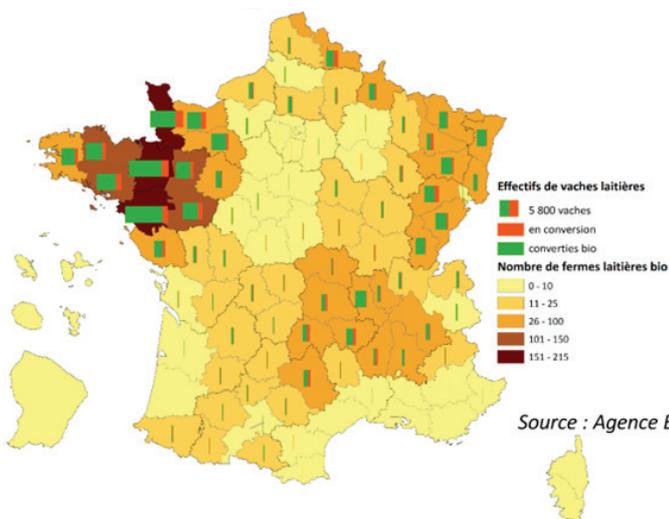
La superficie en mode de production biologique était de 1,538 millions d'hectares (+17% / 2015), dont 1,055 millions d'hectares certifiés Bio et 483 170 ha en conversion (+54% / 2015)

Les surfaces conduites en Bio représentaient fin 2016 plus de 5,1% *de la surface agricole nationale. *Agence Bio 2016

Les cheptels Bio en 2016 (vs 2015) :

- 96 852 Brebis lait (+23%)
- 191 511 Brebis viandes (+12%)
- 152 473 Bovins laitiers (+15%)
- 170 306 Bovins allaitants (+17%)
- 58 578 Chèvres laitières (+13%)
- 9 728 125 Poulets de chair (+12.6%)
- 9 372 013 Poules pondeuses (+12.3%)
- 9 605 Truies (+6%)

Nombre d'élevages bovins laitiers et cheptels de vaches laitières bio et en conversion de chaque département en 2016



► Dans le Grand Ouest*

Fin 2016, le Grand Ouest comptait 6 315 exploitations agricoles en Bio, soit une augmentation de près de 15% du nombre d'exploitations en un an.

314 300 hectares étaient conduits en Bio et en conversion, (dont 83 000 en conversion), soit une progression de +17% des surfaces Bio et conversion en un an.

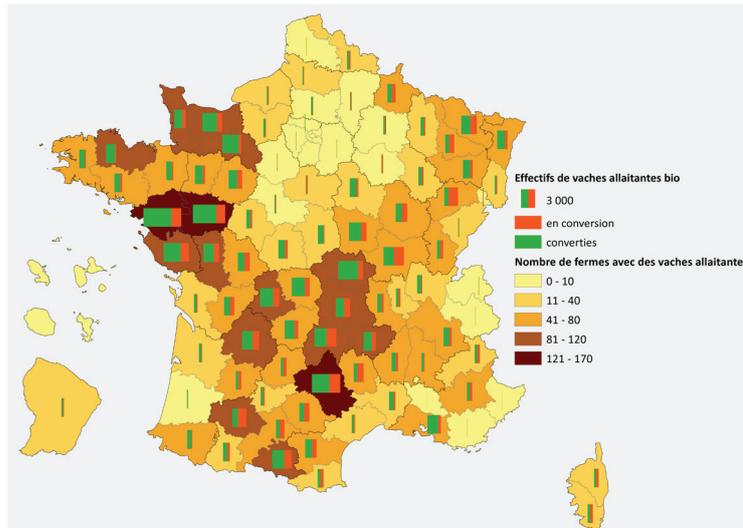
La progression du nombre d'exploitations agricoles Bio varie d'une région à l'autre entre 2015 et 2016 :

- Bretagne : + 16,7%
- Normandie : +15,3%
- Pays de la Loire : +12,7%

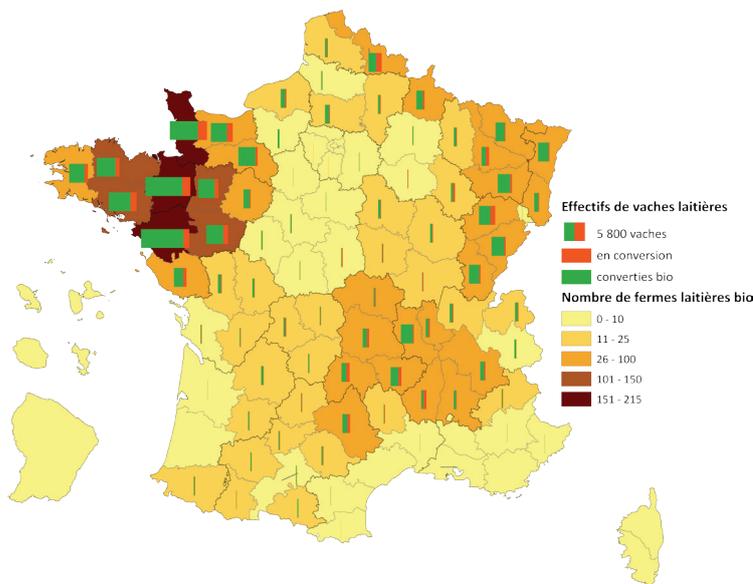
*On entend par Grand Ouest : Bretagne, Pays de la Loire et Normandie

Les données chiffrées et les cartes de ce document ont notamment pour source l'Observatoire National de l'Agriculture Biologique - Agence Bio

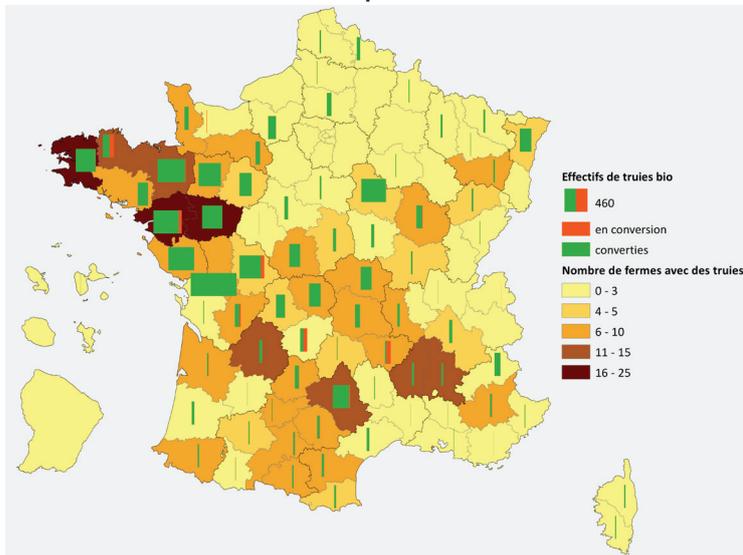
Nombre de vaches allaitantes en 2016



Nombre de vaches laitières en 2016



Nombre de truies reproductrices en 2016



LES PRODUCTIONS ANIMALES

► Plus d'un agriculteur Bio sur 3 est éleveur !

Le nombre d'élevages et les cheptels certifiés Bio et en conversion ont progressé en 2016.

► Les productions animales dans le Grand Ouest

En 2016, près de 70% des fermes engagées en Bio sur le Grand Ouest sont orientées vers l'élevage. Le cheptel Bio du Grand Ouest est en croissance dans presque toutes les productions :

- En nombre de têtes certifiées Bio :
- Vaches allaitantes : 33 115 (+4% vs 2015)
- Vaches laitières : 68 345 (+6 %)
- Brebis viande : 18 798 (=)
- Brebis laitières : 5 731 (+10%)
- Chèvres : 12 149(+23%)
- Truies : 3 761 (=)
- Poulets de chair : 3 648 2966 (+18%)
- Poules pondeuses : 2 210 565 (+16%)
- Ruches (nb) : 5 810 (+15%)

Les éléments ci-dessous s'entendent en nombre de têtes certifiées Bio (sans compter les conversions) - Source : Agence Bio

En France, le nombre d'élevages bovins allaitant Bio + conversion (4 518) a augmenté de +12% par rapport à 2015.

Le Grand Ouest totalise à lui seul plus de 28% du cheptel de vaches allaitantes Bio.

La représentativité du Grand Ouest en ce qui concerne les vaches laitières Bio est plus importante encore puisque ces 3 régions, premières en France, rassemblent plus de la moitié du cheptel français (54% et 68 345 000 vaches laitières) soit plus de 350 millions de litres de lait Bio produits

Dans le secteur porcin, on comptabilise au niveau national 9 085 truies reproductrices.

Le Grand Ouest comptabilise plus de 42% du cheptel national avec 3 760 truies reproductrices biologiques.

Dans le secteur ovin, le Grand Ouest ne compte que 6% des brebis lait et 12% des brebis viande en nombre de têtes en France.

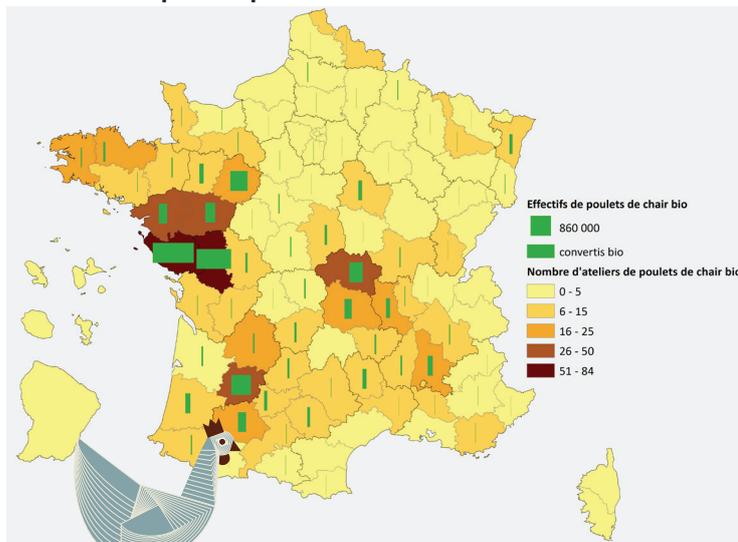
Dans le secteur caprin, le Grand Ouest regroupe 12 150 chèvres soit 19% du cheptel français en Bio.

Au niveau national en volailles, le nombre de volailles de chair s'élève en 2016 à plus de 9,7 millions d'animaux, et celui des poules pondeuses à plus de 4,3 millions.

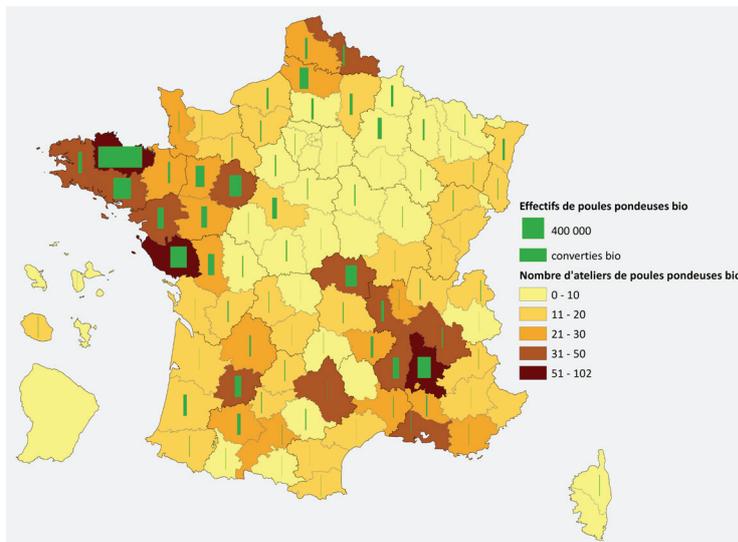
Entre 2015 et 2016, le nombre de volailles de chair a augmenté de 18% sur le Grand Ouest qui regroupe 32% de la production nationale.



Le nombre de **poules pondeuses Bio** a augmenté en France de 12% entre 2015 et 2016 (contre +5% entre 2014 et 2015), pour atteindre 4 372 013. Le nombre d'élevages Bio + conversion est de 1 666 (+8%). **Le Grand Ouest rassemble 43 % de la production nationale de poules pondeuses.**



Nombre de poulets de chair en 2016



Nombre de poules pondeuses en 2016

Les opérateurs Aval de la filière Bio

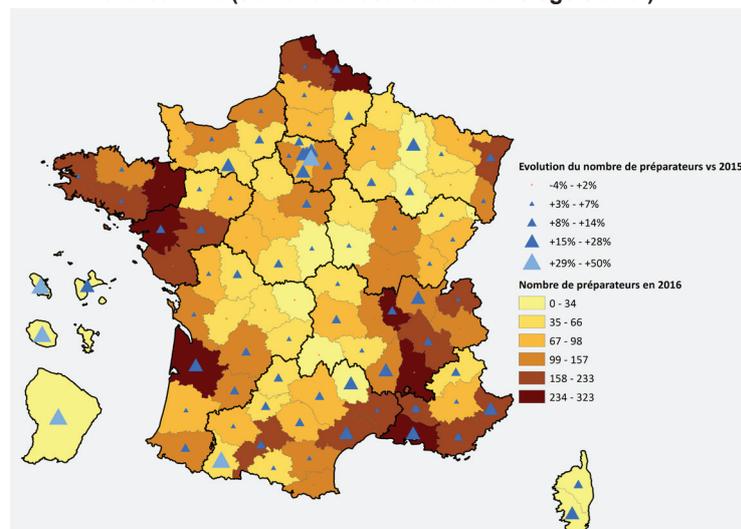
Le développement aval de la filière Bio s'est également poursuivi en 2016. Ainsi, fin 2016, on dénombrait en France un total de **15 000 opérateurs engagés en Bio** (+10% / 2015), répartis comme suit :

- **10327 transformateurs** (+8,8% / 2014) travaillant à partir de matières premières issues de l'Agriculture Biologique
- **4 009 distributeurs** de produits Bio (grossistes et détaillants +11,2% / 2015)

► Les opérateurs Aval dans le Grand Ouest

2 874 opérateurs Bio (Transformateurs et distributeurs) sont localisés **sur le Grand-Ouest** (1173 en Bretagne, 1113 en Pays de Loire et 588 en Normandie).

Nombre de préparateurs Bio par département et évolution entre 2015 et 2016 (suivant la localisation du siège social)



Distribution, marché, consommation : les chiffres clés

► Des circuits de distribution diversifiés et dynamiques

En 2016, la répartition des ventes de produits Bio confirme la diversité des différents circuits de distribution acteurs de ce marché (en parts de marché) :

- 44,6% via les Grandes Surfaces Alimentaires
- 37,1% via les magasins spécialisés Bio
- 13,2% directement du producteur au consommateur
- 4,8% par les artisans

Source : Agence Bio / AND-I - 2017

► Un marché de plus de 7 milliards d'€ en 2016

En 2016, le marché des produits alimentaires issus de l'Agriculture Biologique a été estimé à **7,15 milliards d'€ (+22% / 2015)**. Le marché de l'alimentation Bio représente 3,5% du marché alimentaire total en 2016 (contre 1,9% en 2010).

Plus de la moitié des ventes (en valeur) de produits Bio a été effectuée au **rayon frais** en 2016. Le moteur de la croissance se situe avant tout aux rayons **fruits et légumes frais** (+33%) et **épicerie** (+24%) grâce notamment au succès de produits tels que **le vrac, les céréales pour petit déjeuner, les galettes soufflées et céréales d'accompagnement**.

Du côté de la **Restauration Collective**, les produits Bio représentent 411 millions d'€ en 2016 (+6,8% par rapport à 2015).

► Du côté des consommateurs

- 90% des Français ont consommé Bio en 2016.
- Part des consommateurs réguliers (au moins une fois par mois) en augmentation : 69% en 2016 (vs 65% en 2015).
- Les Français ont une image positive de la Bio : 92% estiment qu'elle contribue à préserver l'environnement, et 88% estiment que les produits Bio sont bons pour la santé.
- Hors de leur domicile, les Français souhaitent aussi consommer des produits Bio :
 - 90% des parents se disent intéressés par la Bio à l'école,
 - 80% des actifs sur leur lieu de travail
 - 80% des Français en restauration commerciale.

Source : *Baromètre de consommation et de perception des produits biologiques en France - Agence BIO / CSA - 2017*

► Toujours plus de Bio en restauration hors domicile...

Le marché des produits bio en RHD est estimé à **411 millions d'euros en 2016**, en croissance de **6,8% par rapport à 2015**. Il se répartit en 229 millions d'euros en restauration collective et 182 millions en restauration commerciale. Il répond aux attentes des français puisque :

- 80% des Français attendent des produits bio dans les restaurants,
- 77% dans les hôpitaux,
- 72% dans les maisons de retraite,
- 70% dans les centres de vacances,
- 68% en restauration rapide et même 54% dans les distributeurs automatiques.
- 78% des actifs souhaitent des repas avec des produits bio sur leur lieu de travail ou dans leur restaurant d'entreprise.

Source : *Observatoire 2017 des produits biologiques en restauration hors domicile - Agence Bio et Etude Agence Bio/CSA 2017.*

Repères par filière...

► Filière Porcine biologique

On dénombre 428 élevages en Bio et en conversion en France. Les truies Bio (9 600) ne représentent pas 1% du cheptel national. Plus de 110 000 porcs Bio charcutiers furent produits en 2015. Les GSA sont le principal circuit de distribution de la viande porcine biologique. Au détail, elles détiennent 53% du marché, suivi par les magasins Bio 20%, la vente directe 14% et les bouchers 12%.

La Bretagne a produit près de 23 000 porcs charcutiers en 2015 soit près de 20% de la production nationale. La région compte 60 producteurs de porcs spécialisés Bio et environ 90 élevages produisent des porcs charcutiers Bio.

Sources : *Agence Bio - IBB*

► Filière "Lait" biologique

Progression du nombre de producteurs engagés en Bio en 2016.

En 2016, 559 millions de litres ont été collectés en Bio, soit une légère baisse par rapport à 2015. L'arrivée de nouveaux producteurs n'a pas compensé l'impact de mauvaises conditions climatiques. Plus de 50% de la collecte nationale est réalisée dans le Grand Ouest. La collecte de lait Bio devrait dépasser les 700 millions de litre de lait fin 2017 et atteindre voir dépasser le milliard de litre de lait Bio fin 2019.

Sources : *FranceAgriMer - EML - 2016/2017 et CNIEL - Enquête conversion 2017*

► Filières "Viandes" biologiques

Les viandes Bio représentent 10% du marché Bio français.

Abattage : En 2016, la filière viande bio a conforté ses bonnes performances constatées depuis 10 ans. La disponibilité en animaux bio a permis un rapide développement des volumes abattus, estimés à 34 098 tonnes sur le dernier exercice (+15 % vs 2015). Les ventes dans les différents circuits de distribution ont suivi, la demande continuant de croître. Le développement de la filière s'inscrit donc dans la durée, porté par les attentes des consommateurs qui souhaitent redonner du sens à leur alimentation et consommer responsable au quotidien.

Les abattages progressent globalement entre 2015 et 2016

- Abattage des porcins : +7%
- Abattage des Gros bovins allaitants : + 26%
- Abattage des Gros bovins laitiers : + 9%

- Abattage des ovins : + 13%
- Abattage des veaux : + 19%

La progression la plus marquante est celle des gros bovins allaitants (+26%) puis celle des veaux (+19%).

Des débouchés diversifiés et une progression dans tous les circuits de distribution

Tous les secteurs de la distribution confirment leur développement (GMS : +14%, Boucherie artisanale : +18%, Magasins spécialisés: +20%, Vente directe : +17%, RHD : +2%).

Les GMS commercialisent 51% des volumes de viande Bio vendus. Les boucheries artisanales vendent 15% des volumes, les magasins spécialisés 16%, la vente directe 10% et la RHD 8%.

Source : *Observatoire des viandes biologiques de la commission Bio d'INTERBEV - Données 2016 - Communiqué de presse du 19/06/2017*

► Filière «Volaille de chair»

Volailles de chair biologiques : un marché de 177 millions d'€ en 2016 (+10% vs 2015).

En 2016, la production de volailles de chair Bio a augmenté de +12,6% par rapport à 2015. La région Pays de la Loire reste depuis plusieurs années la première région française pour cette production (35% du cheptel national).

Les GMS sont le principal circuit de distribution de la viande de volaille biologique (49% du marché), suivi par les magasins Bio (29%), la vente directe (19%) et les artisans (2%).

Source : *Agence Bio / AND I - 2017*

► Filière «Oeufs» biologiques

Un marché de 333 millions d'euros en 2016, la Bretagne est en tête...

La région Bretagne reste la 1ère région productrice d'oeufs Bio et détient 28% du cheptel de poules pondeuses en 2016. 62% du chiffre d'affaires total généré par la vente au détail des oeufs Bio en France est réalisé par les GSA en 2016 (57% en 2008), suivies par les magasins spécialisés qui détiennent 33% de parts de marché (36% en 2008). La vente directe totalise 5% des ventes. Le marché a progressé de 16% entre 2015 et 2016.

Source : *Agence Bio / AND I - 2017*

LES ÉTAPES DE LA CONVERSION À L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE

La démarche de conversion...

...un cheminement personnel ► Les questions à se poser

- | | | |
|--|---|----------------------|
| Comment aborder les changements induits par la conversion à l'Agriculture Biologique ? | ► | Les formations |
| La conversion est-elle techniquement possible sur mon exploitation ? | ► | Le diagnostic |
| Est-elle économiquement viable ? | ► | Le projet |
| Les produits sont-ils valorisés en Bio ? | ► | La commercialisation |



► S'informer

Des professionnels sont disponibles pour répondre à toutes les questions sur les principes, les techniques et les pratiques de l'Agriculture Biologique, en particulier :

- Les conseillers des Groupements d'Agriculteurs Biologiques (réseau FNAB),
- Les conseillers des Chambres d'Agriculture,
- Les agriculteurs dans les fermes de référence et de démonstration,
- Mais aussi les techniciens des organisations économiques.

Voir la fiche des contacts de votre région - sur le web : www.bio-bretagne-ibb.fr - www.interbio-paysdelaloire.fr

► Se former

Le réseau **FORMABIO** rassemble les établissements de formation du Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt qui proposent des formations spécifiques à l'Agriculture Biologique, dont certaines peuvent être suivies à distance.

Réseau Formabio, un réseau au service de la formation Bio : Jean-Marie MORIN - animateur du réseau Formabio - CFPPA Rennes Le Rheu
Tél. : 02 99 60 90 07 - Fax : 02 99 60 80 69 - jean-marie.morin@educagri.fr - www.reseau-formabio.educagri.fr

Les réseaux des Groupements d'Agriculteurs Biologiques et des Chambres d'Agriculture proposent aussi des formations spécifiques aux agriculteurs Bio et conventionnels.

► S'engager dans la certification

Pour commercialiser des produits comme issus de l'Agriculture Biologique, **un producteur doit être contrôlé et certifié par un organisme agréé par l'État** (liste ci-après). Le ou les organismes contactés transmettent un devis chiffré de leur intervention et une proposition de contrat comprenant un engagement à respecter la réglementation en Agriculture Biologique. Une fois le contrat signé, l'organisme choisi adresse au producteur une attestation d'engagement au mode de production biologique. Un contrôleur / auditeur prend rendez-vous pour une première visite. Par la suite, les contrôles sont annuels et comportent des visites inopinées.

Un certificat est délivré chaque année pour les produits jugés conformes à la réglementation.

► Notifier son activité

La notification est une déclaration d'activité obligatoire (art. 28 du règlement CE 834/2007). Sa gestion est assurée par l'Agence Bio pour le compte du Ministère de l'Agriculture.

Agence Bio - Service Notifications - Tél. : 01 48 70 48 42 - notifications@agencebio.org - <https://notification.agencebio.org> (notification en ligne)

► Quelles aides financières ?

En 2017, les producteurs Bio ou en projet de conversion peuvent bénéficier des dispositifs suivants :

- Des diagnostics ou études *Conversion* subventionnés par :
 - Les Conseils régionaux de Bretagne et des Pays de la Loire, dans le cadre de dispositifs "PASS BIO"
 - Le Conseil général d'Ille et Vilaine, dans le cadre du dispositif "Développement des systèmes de production autonomes et économes en intrants"

- Des aides à la conversion et au maintien en AB dans le cadre de la PAC : CAB et MAB, contractualisées sur 5 ans

- Des bonifications à l'installation dans le cadre de la Dotation Jeunes Agriculteurs

Pour plus d'informations : contactez les réseaux FNAB et Chambres d'agriculture de votre département.

- Pour information, plusieurs dispositifs proposés et projets soutenus. Découvrez les en vous rendant sur :

- Infos sur les Projets AEP : <http://www.bretagne.bzh>

- Infos sur le PEI-AGRI : <http://europe.bzh/>

<http://www.reseaurural.fr/PEI>

<http://ec.europa.eu/eip/>

agriculture/

- Infos sur le projet PEI SOS PROTEIN : <http://www.bretagne.bzh/>

Pour plus d'informations, contactez le Conseil régional de Bretagne

Le point sur ...

FILIÈRES ANIMALES EN AGRICULTURE BIOLOGIQUE

Les organismes certificateurs

Les Organismes Certificateurs marqués d'un * n'interviennent pas en région Bretagne

BUREAU VERITAS CERTIFICATION FRANCE

Bâtiment Le Guillaumet
60, av. du Gal de Gaulle
92046 PARIS LA DEFENSE CEDEX
Tél. : 01 41 97 00 74 - Fax : 01 41 97 08 32
www.qualite-france.com - www.bureauveritas.fr
(code OC : FR-BIO 10)

CERTIS

Immeuble Le Millepertuis
Les Landes d'Apigné - 35650 LE RHEU
Tél. : 02 99 60 82 82 - Fax : 02 99 60 83 83
certis@certis.com.fr
www.certis.com.fr
(code OC : FR-BIO 13)

QUALISUD

15, avenue de Bayonne
40500 SAINT-SEVER
Tél. : 05 58 06 15 21 - Fax : 05 58 75 13 36
contact@qualisud.fr
www.qualisud.fr
(code OC : FR-BIO 16)

BUREAU ALPES CONTRÔLE*

3, impasse des Prairies
74940 ANNECY LE VIEUX
Tél. : 04 50 64 06 75 - Fax : 04 50 64 06 02
mdubuc@alpes-contrôles.fr
www.alpes-contrôles.fr
(code OC : FR-BIO 15)

CERTIPAQ BIO

56, rue Roger Salengro
85013 LA ROCHE SUR YON
Tél. : 02 51 05 14 92 - Fax : 02 51 36 84 63
certipaq@certipaq.com
www.certipaqbio.com
(code OC : FR-BIO 09)

ECOCERT FRANCE

BP 47
32600 L'ISLE-JOURDAIN
Tél. : 05 62 07 39 92 - Fax : 05 62 07 11 67
info@ecocert.fr
www.ecocert.fr
(code OC : FR-BIO 01)

AGROCERT*

4, rue Albert GARY
47200 MARMANDE
Tél. : 05 53 20 93 04 - Fax : 05 53 20 92 41
agrocert@agrocert.fr
www.agrocert.fr
(code OC : FR-BIO 07)

CERTISUD*

70, avenue Louis Sallenave
64000 PAU
Tél. : 05 59 02 35 52 - Fax : 05 59 84 23 06
certisud@wanadoo.fr
www.certisud.fr
(code OC : FR-BIO 12)



À la rencontre de la filière Bio au Space 2015 !

INITIATIVE BIO BRETAGNE (IBB)

33, avenue Sir Winston Churchill - 35000 RENNES
Tél : 02 99 54 03 23 - Fax : 02 99 33 98 06
contact@bio-bretagne-ibb.fr - www.bio-bretagne-ibb.fr

INTER BIO DES PAYS DE LA LOIRE

9, rue André Brouard - CS 70510 - 49105 ANGERS Cedex 02
Tél : 02 41 18 61 50 - Fax : 02 41 18 61 51
contact@interbio-paysdelaloire.fr - www.interbio-paysdelaloire.fr

Avec le soutien de :



MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE
L'ALIMENTATION



Région
PAYS DE LA LOIRE

Crédits photos : Agence Bio - IBB
Conception graphique : Initiative Bio Bretagne